

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202504/14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation et d'affichage : 21/03/2025** L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers En exercice : 17**  
**Présents : 15**  
**Votants : 16**  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

**PRÉSENTS :** ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUCK Jacky, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick

**ABSENTS ET EXCUSÉS :** LEFFRAY Stéphane  
Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

**RECRUTEMENT : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Vu la délibération N°202408/05 du conseil municipal du 27 août 2024, créant un emploi d'adjoint technique en accroissement temporaire d'activité jusqu'au 31 mai 2025,

Vu l'activité importante de l'accueil périscolaire prévue jusqu'au mois de juillet 2025,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de prolonger le contrat d'accroissement temporaire d'activité de la façon suivante :

CADRE D'EMPLOI	FONCTION	Temps hebdomadaire annualisé	Durée
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	20 h	01/06/2025 au 04/07/2025

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU



Date de publication : 02/04/2025